

Le jeune officier et l'expérience du feu

Colonel Jean d'ESCRIENNE

Ancien aide de camp du général de Gaulle

"Le jeune officier et l'expérience du feu", article dans *Colloque Charles de Gaulle, la jeunesse et la guerre 1890-1920*, Plon, 2001

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais dire combien je suis honoré d'avoir à évoquer l'expérience du feu de Charles de Gaulle. Je le suis d'autant plus que mes qualifications pour mener cette étude sont bien modestes : je ne suis ni historien, ni écrivain, ni journaliste, ni professeur. Je suis tout juste un témoin, et pas même de l'époque dont je dois vous parler. Ancien cadet de la France libre, j'ai eu l'honneur d'être appelé en 1966 par le général de Gaulle, président de la République, pour devenir son aide de camp. Par la suite, j'ai eu l'occasion d'écrire trois livres, de prononcer cent quarante-sept conférences – dont quarante-huit à l'étranger – sur le Général. Cela suffit-il à justifier mon intervention ? J'en doute un peu...

Quelques remarques préliminaires s'imposent avant de présenter de Gaulle officier et son expérience du feu. Il faut rappeler tout d'abord que ce sont l'époque et les circonstances qui ont conduit de Gaulle à la carrière militaire : aucun de ses ancêtres ne put lui inspirer cette vocation. Lui-même envisagera un temps de préparer Centrale, mais il y a eu Sedan, le Traité de Francfort, la ligne bleue des Vosges qui hante les âmes et trouble le sommeil des Français. Il faut donc laver la tache nationale, récupérer les provinces perdues, rassembler les enfants dispersés. Il faut une revanche, et c'est dans l'armée, qui est alors « l'une des plus grandes choses du monde », que l'on parviendra à réaliser ce qui doit être accompli. Charles de Gaulle sera donc saint-cyrien pour mieux servir son pays. Appartenant à la promotion Fez, il sort de l'École en octobre 1912.

« Après Saint-Cyr, écrit-il, je fis, au 33^e régiment d'Infanterie, à Arras, mon apprentissage d'officier. Mon premier colonel, Pétain, me démontra ce que valent le don et l'art de commander. » En 1913, de Gaulle est admirablement noté, se donne de tout cœur à ses fonctions, fait preuve d'une grande intelligence. Il conduit parfaitement sa section aux manœuvres, est digne de tout éloge. Il écrit en 1914 : « Une armée ne vaut que par les forces morales, c'est à nous, les cadres, qu'il appartient de les créer. » Il ne manque donc plus à Charles de Gaulle que l'expérience du feu, à laquelle il s'est préparé psychologiquement et intellectuellement.

Diverses sources permettent d'en faire le constat : il s'agit des textes rédigés par de Gaulle ou par ses chefs, des témoignages concernant ses actes ou ses paroles, des lettres, notes et carnets de l'époque. Les lettres qu'il envoie à sa mère, à son père et à sa sœur aînée apportent notamment de précieux renseignements sur la manière dont il juge, avec pertinence et sans indulgence, les événements, le commandement, la conduite de la guerre.

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclenche la première guerre mondiale. Le 15 août, à Dinant en Belgique, la 11^e compagnie du 33^e RI, dont fait partie la section du lieutenant de Gaulle, connaît son baptême du feu. De Gaulle note : « Quelle impression sur moi ? Pourquoi ne pas le dire ! Deux secondes d'émotion physique, gorge serrée et puis c'est tout. Je dois

même dire qu'une grosse satisfaction s'empare de moi, enfin, on va les voir. » Cette réaction est sincère et incontestablement exacte, car vécue de tout temps par beaucoup de chefs et de combattants : quelques instants d'émotion, signes d'une peur physique intense mais rapidement dominée par un réflexe de courage et de bon sens, qui seul permet d'agir comme il convient pour maîtriser la situation.

Lors des combats du 15 août 1914, de Gaulle ne peut qu'assister impuissant aux tirs meurtriers des Allemands qui tiennent la citadelle dominant la ville de Dinant. Dans ses notes, il raconte : « Et toujours pas un coup de canon français. Ce n'est pas la peur qui s'empare de nous, c'est la rage. On reste immobile, les camarades se font démolir, on assiste aux lamentables défilés des blessés. Comme c'est encourageant pour la troupe ! » Ainsi, dès le premier combat, la rage est plus forte que la peur. Voici déjà la colère et voici dénoncée l'incapacité de certains chefs responsables d'offensives inconsidérées, du mauvais emploi ou du non-emploi de l'artillerie, du manque de coordination des moyens dont ils disposent.

Ce même jour du 15 août, le lieutenant de Gaulle s'élance à la tête de sa section dans le but d'occuper le pont qui enjambe la Meuse. « J'ai à peine franchi la vingtaine de mètres qui nous séparent de l'entrée du pont que je reçois au genou comme un coup de fouet qui me fait manquer le pied. Les quatre premiers qui sont devant moi sont également fauchés en un clin d'œil. Je tombe [...] » Le tir allemand continue, les balles claquent sur la chaussée, criblant cadavres et blessés. De Gaulle rampe comme il peut, la jambe paralysée. C'est en ces termes qu'il dépeint quelques semaines plus tard sa situation : « C'est pendant une demi-minute une grêle épouvantable de balles autour de moi. Je les entends claquer sur les pavés et les parapets, devant, derrière, à côté ! Je les entends aussi entrer avec un bruit sourd dans les cadavres et les blessés qui jonchent le sol. Je me tiens le raisonnement suivant : « Mon vieux, tu y es ! Puis, à la réflexion : la seule chance que tu aies de t'en tirer, c'est de te traîner en travers de la route jusqu'à une maison ouverte à côté par bonheur [...] Comment je n'ai pas été percé comme une écumoire durant le trajet, ce sera toujours le lourd problème de ma vie. »

De Gaulle est donc évacué, hospitalisé et soigné pour « fracture du péroné par balles avec éclats dans l'articulation ». Le 18 octobre, il réintègre son régiment sur l'Aisne. En novembre, il écrit à son père : « Nous faisons la guerre de sape et occupons de temps en temps une tranchée ennemie, mais cinquante mètres derrière il y en a une autre. De temps en temps [...], fusillades épouvantables d'une tranchée à l'autre sans aucun résultat bien entendu [...] En première ligne, très peu d'obus [...] Mais en deuxième ligne et en réserve, force coups de canon dont on se gare le mieux possible en s'enfonçant sous terre. Tout le monde est gaillard et disposé à l'offensive. »

De Gaulle est nommé capitaine à titre temporaire le 10 février 1915 ; son régiment est alors commandé par le lieutenant-colonel Boud'hors, qui a choisi le jeune capitaine pour adjoint. Ce qu'écrivit le lieutenant-colonel Boud'hors donne une idée parfaite de l'épreuve du feu subie par son régiment et par son propre adjoint. Le 15 février, en fin d'après-midi, il note : « La journée a été déplorable, mon premier bataillon a été abîmé, beaucoup d'officiers tués ou blessés, nos sacrifices ont peut-être servi les camarades mais notre rôle a été très ingrat. » Le 18 au soir : « Rien de fait, et on recommencera demain, nos tranchées de première ligne sont un vrai charnier et que d'hommes entre les tranchées ennemies. » Le 19, il conclut par ces termes : « En quatre jours, j'ai perdu dix-neuf officiers et environ six cent cinquante hommes, c'est dur ! » Tel est le « cadre » dans lequel évolue le jeune capitaine de Gaulle. Son colonel ne manque pas d'exprimer à diverses reprises combien il apprécie son action, ses initiatives, son courage lorsqu'il s'agit de liaisons périlleuses, son mépris absolu du danger durant ces

sanglantes épreuves du feu. De Gaulle, du reste, n'est pas épargné. Le 6 mars, il reçoit un éclat sans gravité à l'oreille droite. Le 10, il est blessé par balle à la main, « plaie en séton palme dorsal, main gauche ». Il pense d'abord pouvoir rester à son poste et continuer à partager le sort de son unité. Mais sa main, puis son avant-bras, enflent progressivement, tandis que la fièvre se déclare et que la blessure, en s'infectant, commence à le faire vivement souffrir. Le capitaine de Gaulle doit donc être évacué et hospitalisé au Mont d'Or vers la mi-avril. Il retrouvera son régiment le 13 juin 1915, toujours en Champagne mais dans un autre secteur.

En écho aux déclarations de Boud'hors, il n'est sans doute pas sans intérêt d'observer ce que de Gaulle lui-même a pensé et écrit sur son expérience du feu. Sur l'Aisne, après son retour de convalescence, il note en octobre 1914 : « Canonnade assez violente dans la journée et vive fusillade à 16 heures sur notre droite. » Le 23 octobre, il est « réveillé à 6 heures par un obus de 105 qui éclate dans un arbre, à trois mètres de ma casbah. Quel chahut ! » Le 28 octobre : « Nous sommes vus d'un peu partout maintenant, mais surtout de la première ferme à droite de la route d'où un coup de fusil part à tout instant à notre adresse. Je demande qu'on lui envoie quelques coups de canon bien sentis. » Le 4 novembre : « Il me faut regagner la Compagnie à quatre pattes dans les boyaux, car des centaines de balles passent au ras des parapets. L'artillerie s'en mêle et c'est un barouf épouvantable. » Le 11 janvier 1915, il écrit à sa mère : « Nous sommes ici dans une mer de boue, aussi y a-t-il pas mal de malades. Avant-hier combat assez dur où le régiment a perdu quelques plumes. » Le 20 février, il rédige ce compte rendu destiné à l'état-major : « Malgré les pertes dont le total s'élève à dix-huit officiers et sept cent cinquante hommes sans compter celles du 3e bataillon du 73e, le 33e demeure en état de conserver le terrain qui lui est confié. »

En cette année 1915, l'objectif du commandement français consiste à réaliser une percée qui obligerait l'ennemi à se replier. En mai, juin, juillet, des attaques sont menées en Artois. Puis plusieurs séries d'opérations offensives sont déclenchées en Champagne, qui obtiennent des résultats minimes mais onéreux pour les Français, bien plus que pour les Allemands, bien installés sur la défensive. Au début du mois d'octobre, dans la région de Berry-au-Bac, le capitaine de Gaulle constate : « Nous voici repartis pour la défensive et certains croient que c'est pour tout l'hiver. Nous allons maintenant recommencer à faire du terrassement. » Le colonel Boud'hors constate d'ailleurs que son capitaine fait des merveilles en organisation du terrain et en camouflage. En cette fin d'année où la pluie transforme le sol en boue, les conditions de vie du fantassin sont misérables : « Nous vivons dans l'eau comme des grenouilles, et pour en sortir, il faut nous coucher dans nos abris sur nos lits suspendus », écrit-il à ses parents.

Et voici 1916, l'année qui, pour la France et pour l'Histoire, s'appelle Verdun... Cette gigantesque bataille commence avec l'offensive allemande du 21 février et ne prend fin qu'avec l'attaque française du 15 décembre suivant. Le 33e RI s'y trouve à pied d'œuvre dès le 26 février. Dans la nuit du 1er au 2 mars, il doit relever le 110e régiment d'Infanterie qui tient un secteur à l'ouest du village de Douaumont, au sud du fort que les Allemands ont occupé par surprise le 25 février. Le colonel commandant la brigade relevée assure au colonel Boud'hors que le secteur est tranquille et que les hommes n'auront rien à craindre. Comme Boud'hors s'inquiète des liaisons avec les unités voisines sur ses flancs droit et gauche, il s'entend expliquer qu'un trou de huit cents mètres sépare, sur la droite, le 110e régiment d'Infanterie et le régiment de zouaves voisin, mais que cela est sans gravité. Or Boud'hors constate que ce trou se situe précisément en face du fort tenu par l'ennemi, et que le PC même de son régiment va être à deux cent cinquante mètres de celui-ci. Il estime nécessaire en conséquence

d'envoyer sur place un officier se rendre compte de la situation et des positions que va occuper le 33e RI.

Pour cette mission de confiance, le colonel choisit de Gaulle. Celui-ci, non satisfait de ce qu'on lui raconte, pousse la reconnaissance jusqu'au-delà des avant-postes, sous le feu de l'ennemi. Il acquiert vite la conviction qu'une nouvelle attaque allemande est imminente et qu'il existe en effet un trou sur la droite, où aucune liaison n'est assurée. Il mentionne également qu'il n'existe ni tranchées, ni boyaux, ni réseaux de barbelés en première ligne. Tout cela a sans doute été détruit par les terribles pilonnages d'artillerie des jours précédents. Boud'hors signale aussitôt la précarité de sa situation à l'état-major, et la menace directe du fort de Douaumont. Dans la nuit, comme prévu, la relève s'effectue cependant, et le 33e RI occupe ses positions. Dans le journal de marche de son régiment, le colonel écrit au sujet de la journée du 2 mars : « Dès 6 h 30 du matin, bombardements effroyables d'artillerie lourde sur toute la largeur du secteur et sur une profondeur de trois kilomètres, la terre tremble sans interruption, le fracas est inouï, toute liaison avec l'avant comme avec l'arrière est impossible ; le téléphone est coupé, tout homme de liaison envoyé est un homme mort. » En début d'après-midi, l'assaut ennemi bénéficie de quelques instants de surprise : les Allemands débouchent du fort, coiffés de casques français. Ils se ruent sur la 12e compagnie. Les Français sont écrasés sous le nombre.

Cependant, commandée par de Gaulle, la 10e compagnie occupe la droite du dispositif, entourée presque aussitôt de tous côtés. Elle repousse plusieurs assaillants, d'autres reviennent à la charge, les munitions s'épuisent, les hommes tombent, tués ou blessés.

Il existe de ce combat plusieurs récits. La citation du capitaine de Gaulle accompagnant sa proposition pour la Légion d'honneur et signée du général Pétain est ainsi rédigée : « Le capitaine de Gaulle, commandant de compagnie, réputé pour sa haute valeur intellectuelle et morale, alors que son bataillon subissant un effroyable bombardement était décimé et que les Allemands atteignaient sa position de tous côtés, a enlevé ses hommes dans un assaut furieux et un corps à corps farouche, seule solution qu'il jugeait compatible avec son sentiment de l'honneur militaire. Est tombé dans la mêlée. Officier hors de pair, à tous égards. » Ayant plus tard connaissance de ce texte, de Gaulle estime qu'il dépeint un idéal dont il ne s'est « guère approché dans la réalité ».

D'après le compte rendu ultérieur de l'intéressé, recoupé par témoignages, il est évident qu'en ce 2 mars, après avoir subi et repoussé plusieurs assauts, la 10e compagnie se trouve pratiquement encerclée. Pour échapper à l'anéantissement, il lui faut rallier une unité voisine, la plus proche sur la droite. C'est cette manœuvre que tente de Gaulle quand il entraîne dans cette direction, baïonnette au canon, les quelques hommes valides qui lui restent. Progressant tantôt par bonds, tantôt en rampant, ils sont bientôt submergés, à demi aveuglés par les explosions. Le capitaine roule dans un trou d'obus occupé par quelques Allemands, l'un d'eux lui porte un coup de baïonnette, la lame « pénètre au tiers supérieur de la cuisse gauche pour ressortir au tiers moyen de l'autre côté ». Le blessé s'évanouit aussitôt sous l'effet de la douleur et sans doute de la fatigue.

Le capitaine de Gaulle est désormais prisonnier de guerre. Pour lui commencent de longs, de très longs mois de captivité en Allemagne, mettant fin prématurément à l'épreuve du feu. Malgré cinq évasions réussies des lieux où il est détenu, Charles de Gaulle ne parviendra pas à s'évader du territoire allemand, étant à chaque tentative repris avant d'atteindre la frontière. La situation de prisonnier de guerre est à ses yeux la pire des situations pour un officier français, dira-t-il et écrira-t-il, mais François Cochet doit nous parler de cette « expérience de la captivité ». Je n'insiste donc pas. Mais sans doute convient-il de relire ce que

de Gaulle écrit au sujet de cette guerre, de voir ce qu'il a éprouvé et ressenti lui-même pendant son expérience du feu.

« Les fantassins qui ont survécu, écrit-il, se rappellent avec tristesse et amertume ces terrains d'attaque lamentables où, chaque jour, de nouveaux cadavres s'entassaient dans la boue immonde. Ces ordres d'assaut coûte que coûte, donnés par téléphone, par un commandement si lointain après des préparations d'artillerie dérisoires ou peu ou point réglées. Ces assauts sans illusion contre des réseaux de fils de fer intacts et profonds où les meilleurs officiers et les meilleurs soldats allaient se faire prendre et se faire tuer. Expérience lamentable où l'Infanterie qui en fut l'instrument touche le fond du désespoir. » Emporté par l'émotion qu'il ressent, il n'hésite pas à parler d'un « commandement trop nerveux, et de pertes qui devaient être jugées suffisantes pour que l'on puisse se couvrir avec ces morts vis-à-vis des échelons supérieurs ».

En conclusion, je soulignerais volontiers que tous ceux qui ont connu de Gaulle combattant en 1914, en 1915, en 1916, ont unanimement souligné son courage au feu. Sur la fin de sa vie, plus de cinquante ans après ses combats, j'ai entendu plusieurs fois le général de Gaulle, président de la République, dire que le courage physique était une qualité essentielle pour un chef d'État. Il pensait, lui qui ne s'est jamais déplacé en voiture blindée à l'époque des attentats, qu'il y avait des risques qui faisaient partie de la fonction, de la mission, et qu'il fallait les assumer. Pour le jeune officier de 1914-1915-1916, c'était évidemment plus vrai encore.

Un jour, durant un week-end à Colombey, je m'entretenais avec de Gaulle du combat, des épreuves et des mérites de l'Infanterie. J'exprimai l'opinion qu'il n'est pas interdit à un combattant d'avoir peur puisque Turenne lui-même avouait avoir connu la peur, mais qu'en toute occasion on doit faire en sorte que les hommes que l'on commande ne s'en aperçoivent pas. Le Général m'avait pleinement approuvé. Le lieutenant, puis le capitaine de Gaulle a-t-il eu peur au combat ? Pourquoi pas ! Il a lui-même parlé d'émotion physique, de gorge serrée. Mais il ne fait aucun doute, s'il a connu la peur, qu'il a toujours su rapidement la vaincre et que personne, auprès de lui, ne s'en est jamais aperçu.